

AMBASSADE DE FRANCE EN TUNISIE
SERVICE ECONOMIQUE REGIONAL DE TUNIS
- Brèves économiques de Tunisie et de Libye -
Semaine du 10 mai au 16 mai 2019

Tunisie

- Selon l'Institut National de la Statistique (INS), la croissance du PIB en volume a fortement ralenti au premier trimestre 2019 à +1,1% en glissement annuel (contre +2,1% au quatrième trimestre 2018 sur un an) et le taux de chômage recule légèrement au premier trimestre 2019 à 15,3% (contre 15,5% le trimestre précédent).
- Le Conseil d'Analyses Economiques (CAE) tunisien a révélé le 9 mai 2019 sa stratégie économique pour la Tunisie sur la période 2020-2024.
- La Banque Africaine de Développement a approuvé le 16 mai 2019 un financement de 120 M EUR pour mettre en œuvre la seconde phase du programme d'appui à la modernisation du secteur financier (PAMSFI II).
- La Tunisie a signé le 13 mai 2019 un traité avec les Etats-Unis facilitant la mise en œuvre du FATCA (Foreign Account Tax Compliance Act) censé améliorer la conformité fiscale internationale de la Tunisie.
- Les recettes touristiques internationales réalisées entre janvier et avril 2019 ont augmenté de +36,4 % par rapport à la même période de 2018 selon la Banque Centrale de Tunisie.

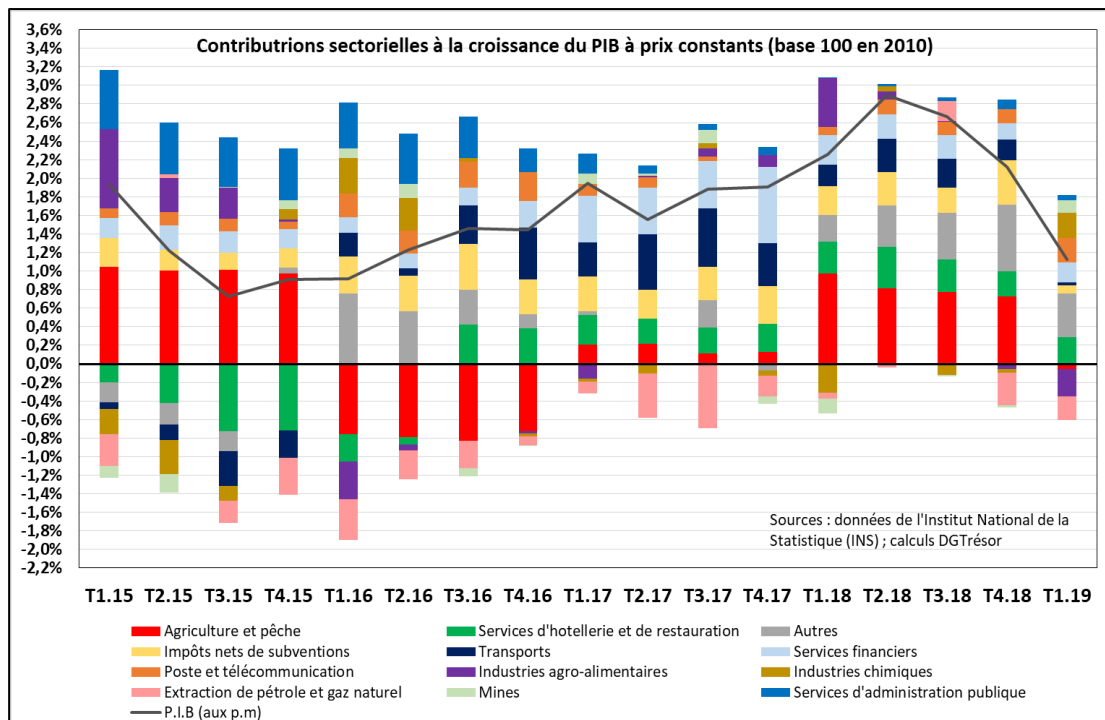
Libye

- Le Président de la République française souhaite rencontrer le général Khalifa Haftar afin de l'enjoindre à revenir à un dialogue politique.
- La production de pétrole libyenne est en hausse de +6.4% au mois d'avril 2019 par rapport au mois précédent, selon l'OPEP.

TUNISIE

- Selon l'Institut National de la Statistique (INS), la croissance du PIB en volume a fortement ralenti au premier trimestre 2019 à +1,1% en glissement annuel (contre +2,1% au quatrième trimestre 2018 sur un an) et le taux de chômage recule légèrement au premier trimestre 2019 à 15,3% (contre 15,5% le trimestre précédent).

Selon [les résultats préliminaires des comptes nationaux trimestriels provenant de l'Institut national de la statistique \(INS\)](#), la croissance du PIB en volume aux prix de l'année précédente a fortement ralenti à +1,1% en glissement annuel (g.a.) au premier trimestre 2019 (T1 2019). Il s'agit de la 3^{ème} baisse trimestrielle consécutive après +2,9% au T2 2018, +2,7% au T3 2018 et +2,1% au T4 2018. La croissance de l'activité économique est la plus faible en Tunisie depuis le T1 2016. En analysant les contributions sectorielles à la croissance du PIB (à prix constants, base 100 en 2010), il apparaît que le ralentissement de la croissance s'explique essentiellement par la légère baisse de l'activité du secteur de l'agriculture et de la pêche, qui était en forte expansion le trimestre précédent en g.a. Ainsi, sa contribution à la croissance globale est de -0,06 point de pourcentage (pp) au T1 2019, contre +0,73 pp au T4 2018. Le secteur industriel apparaît toujours en difficulté au T1 2019 : l'indice de la production industrielle a enregistré une baisse de -2,8% sur le T1 2019 en g.a. (dont -2,6% au T1 2019 en g.a. pour les industries manufacturières). Ainsi, la baisse de la production du secteur industriel explique aussi - mais dans une moindre mesure - le ralentissement de la croissance du PIB. C'est notamment le cas des industries agro-alimentaires, dont la baisse de l'activité s'est accélérée (contribution à la croissance globale de -0,29 pp au T1 2019, contre -0,05 pp au T4 2018), mais aussi du secteur du pétrole. La production de pétrole a chuté à 38 100 barils par jour (b/j) au T1 2019 en moyenne, contre 40 500 b/j au T1 2018. *In fine*, la contribution du secteur du raffinage de pétrole à la croissance globale est devenue légèrement négative (-0,02 pp au T1 2019, contre +0,21 pp au T4 2018), tandis que celle du secteur de l'extraction de pétrole et de gaz naturel demeure fortement négative (-0,26 pp au T1 2019, après -0,35 pp au T4 2018). A *contrario*, il convient de mentionner la bonne performance du secteur des industries chimiques et de celui des mines : ces secteurs contribuent respectivement à la croissance globale à hauteur de +0,31 pp au T1 2019, contre -0,04 pp au T4 2018 pour le premier, et à hauteur de +0,16 pp au T1 2019, contre -0,02 pp au T4 2018 pour le second. En effet, la production de phosphate brut a fortement augmenté, atteignant 933 700 tonnes au T1 2019 contre 468 600 tonnes au T1 2018.



Par ailleurs, l'INS a publié [les derniers chiffres du chômage en Tunisie](#). Le taux de chômage s'élevait à 15,3% de la population active tunisienne (637 700 chômeurs) à l'issue du T1 2019, soit une baisse de 0,2 pp par rapport au T4 2018 (644 900 chômeurs). Rappelons que le taux de chômage est relativement stable en Tunisie depuis 2015. Par catégorie, le taux de chômage a diminué pour les diplômés de l'enseignement supérieur à 28,2% au T1 2019 (contre 28,8% au T4 2018), soit le taux le plus faible depuis le T2 2012 (26,9%). En revanche, on observe une hausse importante du taux de chômage des jeunes à 34,4% au T1 2019 (contre 33,4% au T4 2018).

- *Le Conseil d'Analyses Economiques (CAE) tunisien a révélé le 9 mai 2019 sa stratégie économique pour la Tunisie sur la période 2020-2024.*

Le Conseil d'Analyses Economiques (CAE -structure réalisant en toute indépendance des études économiques pour le gouvernement tunisien), a révélé dans [un communiqué publié le jeudi 9 mai 2019](#), sa stratégie économique pour la Tunisie sur la période 2020-2024. Le CAE propose notamment un projet de pacte de compétitivité économique et d'équité sociale 2020-2024, 20 pactes sectoriels et un Plan dinar (qui a pour but de redresser la valeur de la monnaie, dont la dépréciation « *atteint un seuil intolérable et contre-productif* »). La lutte contre la dépréciation du dinar passe par une amélioration des fondamentaux macroéconomiques via la relance des secteurs exportateurs (industrie, énergie, phosphate), et par des mesures de politique de change permettant de limiter les anticipations à la dépréciation de la monnaie tunisienne. De plus, la CAE alerte sur la situation de certaines grandes entreprises publiques et privées et apporte des propositions pour prévenir le risque systémique qu'elles représentent. Concernant les entreprises publiques, le CAE préconise « *la mise en œuvre urgente de plans de restructuration et un soutien budgétaire prioritaire* ». Concernant les grandes entreprises privées, le CAE propose la promulgation d'un décret conjoncturel permettant leur pérennisation et leur éligibilité au mécanisme de la restructuration financière afin qu'elles puissent faire face aux difficultés dues à la dépréciation du dinar ou aux retards constatés dans les marchés publics.

- *La Banque Africaine de Développement a approuvé le 16 mai 2019 un financement de 120 M EUR pour mettre en œuvre la seconde phase du programme d'appui à la modernisation du secteur financier (PAMSFI II).*

Le conseil d'administration de la Banque Africaine de Développement (BAD) a annoncé, [dans un communiqué publié le jeudi 16 mai 2019](#), avoir approuvé un appui budgétaire sectoriel de 120 M EUR à la République Tunisienne pour mettre en œuvre la seconde phase du Programme d'Appui à la Modernisation du Secteur Financier (PAMSFI II). Cette opération a pour but de favoriser les conditions nécessaires pour une croissance économique « *forte, résiliente et inclusive* », à travers la mise en œuvre de réformes qui peuvent se décliner en deux composantes : i/ l'amélioration de l'inclusion financière, dans le but de réduire les disparités sociales, territoriales, régionales et de genre (renforcement du secteur du micro-crédit, développement d'une microfinance responsable, facilitation de l'accès au financement des PME, etc.) ; ii/ le renforcement de la résilience du secteur financier et le développement des marchés de capitaux afin de financer l'économie de façon plus efficiente (adoption des normes internationales en matière de lutte contre les financements illicites, amélioration de la gestion de la dette publique, facilitation de l'accès aux financements des PME via le marché boursier, diversification de l'offre de produits financiers, etc.). Le PAMSFI II s'inscrit dans la continuité du PAMSFI I, qui s'appliquait en Tunisie en 2016-2017 sous la forme d'un prêt d'environ 213 M EUR, et dont la mise en œuvre s'est révélée « *satisfaisante* » selon la BAD. Actuellement, le portefeuille de la BAD en Tunisie s'élève à 1,4 Md EUR (soit environ 40 opérations au total).

- *La Tunisie a signé le 13 mai 2019 un traité avec les Etats-Unis facilitant la mise en œuvre du FATCA (Foreign Account Tax Compliance Act) censé améliorer la conformité fiscale internationale de la Tunisie.*

Le ministre des Finances tunisien, M. Ridha Chalhoun, a reçu lundi 13 mai 2019 à Tunis, une délégation présidée par l'Ambassadeur des Etats-Unis en Tunisie, M. Donald Armin Blome. Cette entrevue fut l'occasion de signer un traité facilitant la mise en œuvre du FATCA (Foreign Account Tax Compliance Act). Le FATCA est une loi fiscale américaine, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2014, qui oblige les établissements financiers des pays l'ayant acceptée, à transmettre aux autorités fiscales américaines (IRS) des informations sur les comptes détenus par des citoyens américains résidant dans le pays concerné. Le système prévoit des pénalités pour les institutions financières ne respectant pas cet accord, qui peuvent aller jusqu'à la clôture forcée du compte d'un particulier, ou un prélèvement d'un impôt de 30% sur la valeur d'un investissement aux Etats-Unis. En marge de la signature de l'accord, M. Ridha Chalhoun a indiqué que l'accord « *visé à renforcer la transparence fiscale et à lutter contre l'évasion fiscale au niveau international* ». Il a ajouté qu'il s'agissait d'une « *approche internationale adoptée par la plupart des gouvernements dont la Tunisie* ». L'Ambassadeur des États-Unis en Tunisie a pour sa part souligné que l'entrée en vigueur de cet accord « *contribuera à fournir un cadre approprié pour renforcer l'échange d'informations entre les gouvernements tunisien et américain dans le domaine de la fiscalité* ».

- *Les recettes touristiques internationales réalisées entre janvier et avril 2019 ont augmenté de +36,4 % par rapport à la même période de 2018 selon la Banque Centrale de Tunisie.*

La Banque Centrale de Tunisie (BCT) a annoncé le 15 mai 2019 que les recettes touristiques internationales de la Tunisie s'élèvent à 1,1 Md TDN (298 M EUR) au terme des quatre premiers mois de 2019. Cela implique une augmentation de +36,4 % par rapport à la même période en 2018, lorsque les recettes touristiques internationales étaient de 825 M TND (247 M EUR). Cette croissance des recettes s'explique en partie par un effet de change, le dinar ayant perdu 13,5% de sa valeur vis-à-vis de l'euro en moyenne mensuelle entre les deux périodes. A souligner cependant que le nombre de touristes a augmenté de 18 % les quatre premiers mois de 2019 en glissement annuel, pour atteindre les 2,2 millions de touristes selon le Ministère du Tourisme et de l'Artisanat. Pour rappel, la Tunisie a accueilli 7 millions de touristes en 2017 et 8,3 millions de touristes en 2018.

LIBYE

- *Le Président de la République française souhaite rencontrer le général Khalifa Haftar afin de l'enjoindre à revenir à un dialogue politique.*

Le Président de la République française M. Emmanuel Macron a rencontré la semaine dernière le chef du Gouvernement d'entente nationale (GEN) situé à Tripoli, M. Fayez Sarraj (une rencontre dont les résultats furent décevants selon le chef du GEN – cf. brèves de la semaine précédente). M. Macron souhaite désormais rencontrer l'adversaire de M. Fayez Sarraj : le général Khalifa Haftar, qui mène actuellement une offensive militaire sur Tripoli. L'objet de cette rencontre est de le convaincre de renouer le dialogue politique.

- *La production de pétrole libyenne est en hausse de +6.4% au mois d'avril 2019 par rapport au mois précédent selon l'OPEP.*

La production de pétrole atteignait 1,176 million de barils par jour (M b/j) en avril 2019 contre 1,105 M b/j au mois de mars 2019, soit le chiffre le plus haut depuis juillet 2013, dépassant le précédent point haut d'octobre 2018 (1,118 M b/j). La production en avril 2019 est en hausse de 20% par rapport à avril 2018.

Par ailleurs, la National Oil Corporation (NOC) et l'entreprise multinationale française de services et équipements pétroliers, Schlumberger se sont mis d'accord sur une série de projets à Syrte et à Mourzouq. Le président de la NOC, M. Mustafa Sanalla, a rencontré le PDG de Schlumberger, M. Olivier Le Peuch, le 9 mai 2019 à Houston pour discuter du développement des champs *onshore* et *offshore*. De nouveaux projets feront l'objet d'un mémorandum d'accord en juin 2019.